

Congrégation des Soeurs du Bon Secours de Paris
Déclaration de la Position de la Congrégation sur l'Eau
Approuvée, octobre 2013

L'eau est un Droit Humain et un Bien Publique

*Nous, Femmes de Guérison, nous-nous engageons à défendre et à prendre soin de toute la création; à s'écrier avec d'autres contre l'injustice et tout ce qui diminue la vie sur la Terre.
(Déclaration de la concentration sur la Mission des Soeurs du Bon Secours, Chapitre 2009, Rome, Italie).*

Enracinées dans notre patrimoine bien-aimé de guérison, de compassion et de libération, et saisies de l'engagement exprimé par Mère Geay, "Mon plus grand souci sont les pauvres", **Nous, Soeurs du Bon Secours et Associées du Bon Secours à travers le monde AFFIRMONS:**

- L'eau est un don sacré qui connecte toute la vie.
- Avoir accès à l'eau fraîche est un droit humain essentiel.
- La valeur de l'eau fraîche pour le bien commun est plus importante que toute autre valeur commerciale.
- L'eau fraîche est un legs patagé, une confiance publique et une responsabilité collective.

Alors, comme membres de la Congrégation des Soeurs du Bon Secours de Paris, nous-nous engageons à faire tout ce que nous pouvons dans nos vies personnelles et communautaires et selon le sphère de notre influence pour se former et former les autres pour pouvoir agir.

Nous SOUTENONS les actions et les politiques qui:

- Assurent l'accès universel à une quantité suffisante d'eau à prix modéré et saine pour tout le monde, surtout les plus vulnérables.
- Protègent l'eau fraîche comme une ressource durable et renouvelable.
- Mettent en pratique les objectifs des Buts Millénaires des NU et les engagements de Río + 20 à la question de l'eau.

Nous -NOUS OPPOSONS aux actions et aux politiques qui:

- Mettent en danger la réserve d'eau fraîche du monde.
- Empêchent les humains et d'autres espèces d'accéder une quantité suffisante d'eau saine, essentielle à la vie.
- Favorisent la privatisation de l'eau comme une commodité à acheter et à vendre pour des raisons lucratives quand en réalité c'est un patrimoine que nous avons tous en commun.

Note: Cette déclaration est adaptée de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie et des Soeurs de la Sainte Croix, avec permission,